



# DOB 2021

**Conseil Municipal du  
10 décembre 2020**

## Préambule :

La tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) s'impose aux communes dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 Février 1992. Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le DOB est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la commune dans le cadre d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).

# Préambule :

- ▶ Le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) doit être transmis au Préfet du Département et au Président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre mais aussi faire l'objet d'une publication conformément au décret n° 2016-841 du 24 Juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du ROB.
- ▶ Le Débat d'Orientations Budgétaires doit permettre au Conseil Municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le budget primitif et le Plan Pluriannuel du Mandat. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les Conseillers Municipaux sur l'évolution financière de la Collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur nos capacités de financement.
- ▶ Le Budget Primitif 2021 devra répondre aux préoccupations de la population Gréziroise, tout en intégrant le contexte économique national, les orientations définies par le Gouvernement dans le cadre du projet de loi de Finances pour 2021, ainsi que la situation financière communale.

# Le projet de loi de finances 2021: Quels impacts pour les budgets des collectivités territoriales?

## ► Enjeux et contexte :

« Après la loi de programmation des finances publiques qui a vu l'avènement de dispositions contraignantes pour les collectivités territoriales, la loi de finances 2021 s'inscrit dans le contexte de la crise COVID19. La loi de finances 2021 est une loi de finances d'exception. Elle entérine une explosion de la dette publique et amorce concomitamment un plan de relance de 100 milliards d'euros tout en poursuivant la réforme de la fiscalité, initiée en 2017. Un changement de règles, dont l'impact pour les collectivités territoriales est à anticiper . A l'aune de ces réformes et des nombreuses incertitudes quant à l'évolution de la crise sanitaire et ses potentielles répercussions sur les finances locales, l'élaboration d'un budget primitif « sincère » pour 2021, et d'une prospective pluriannuelle fiable pour les années à venir, est une véritable gageure.

# Sommaire :

## **I. CONTEXTE NATIONAL :**

- A) Des dépenses publiques de plus en plus contraintes
- B) Une réforme de la fiscalité qui se poursuit

## **II. DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES 2021 POUR LES COLLECTIVITÉS**

## **III. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE GRÉZIEU -LA -VARENNE ET LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES FIN 2020**

### **A) Section de fonctionnement**

- 1- Evolution des dépenses de fonctionnement
- 2- Evolution des recettes de fonctionnement

### **B) Section d'investissement**

- 1- Evolution des dépenses d'investissement
- 2- Evolution des recettes d'investissement

## **IV. ETAT DE LA DETTE**

## **V. PROSPECTIVE 2021**

### **A) Section de fonctionnement**

- 1- Les dépenses de fonctionnement
- 2- Les recettes de fonctionnement

### **B) Section d'investissement**

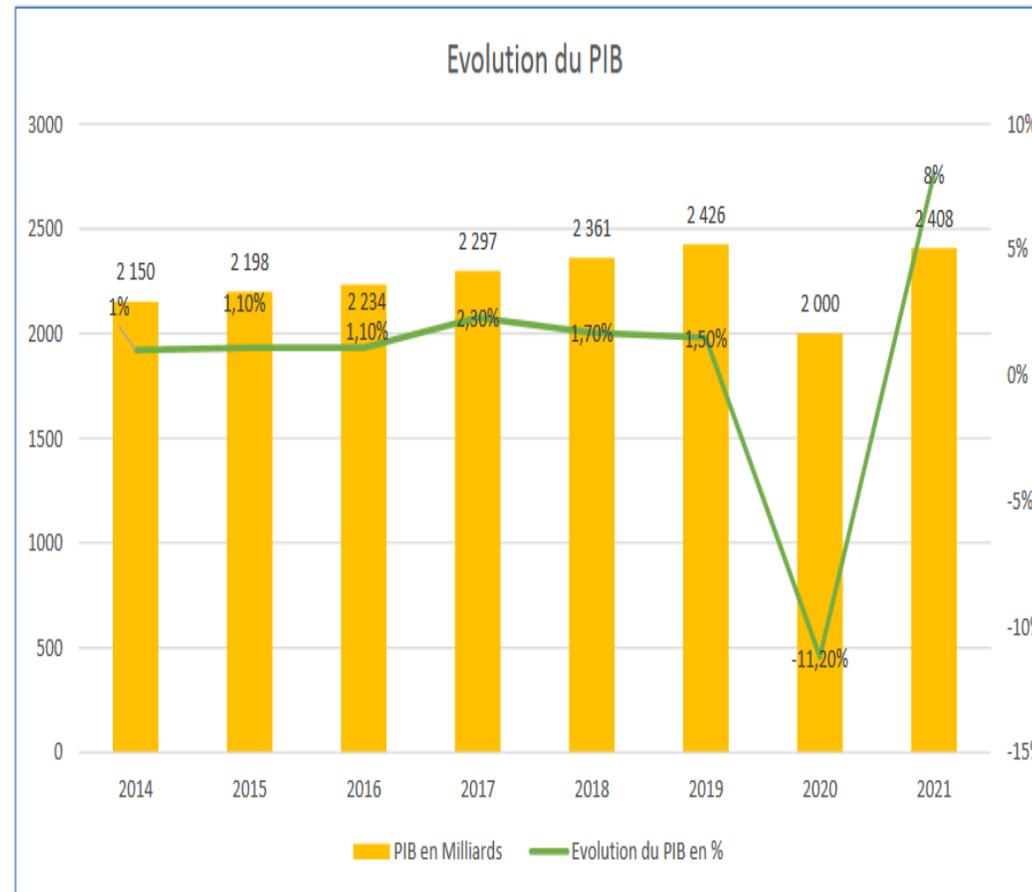
- 1- Evolution des dépenses d'investissement
- 2- Evolution des recettes d'investissement

# I. CONTEXTE NATIONAL

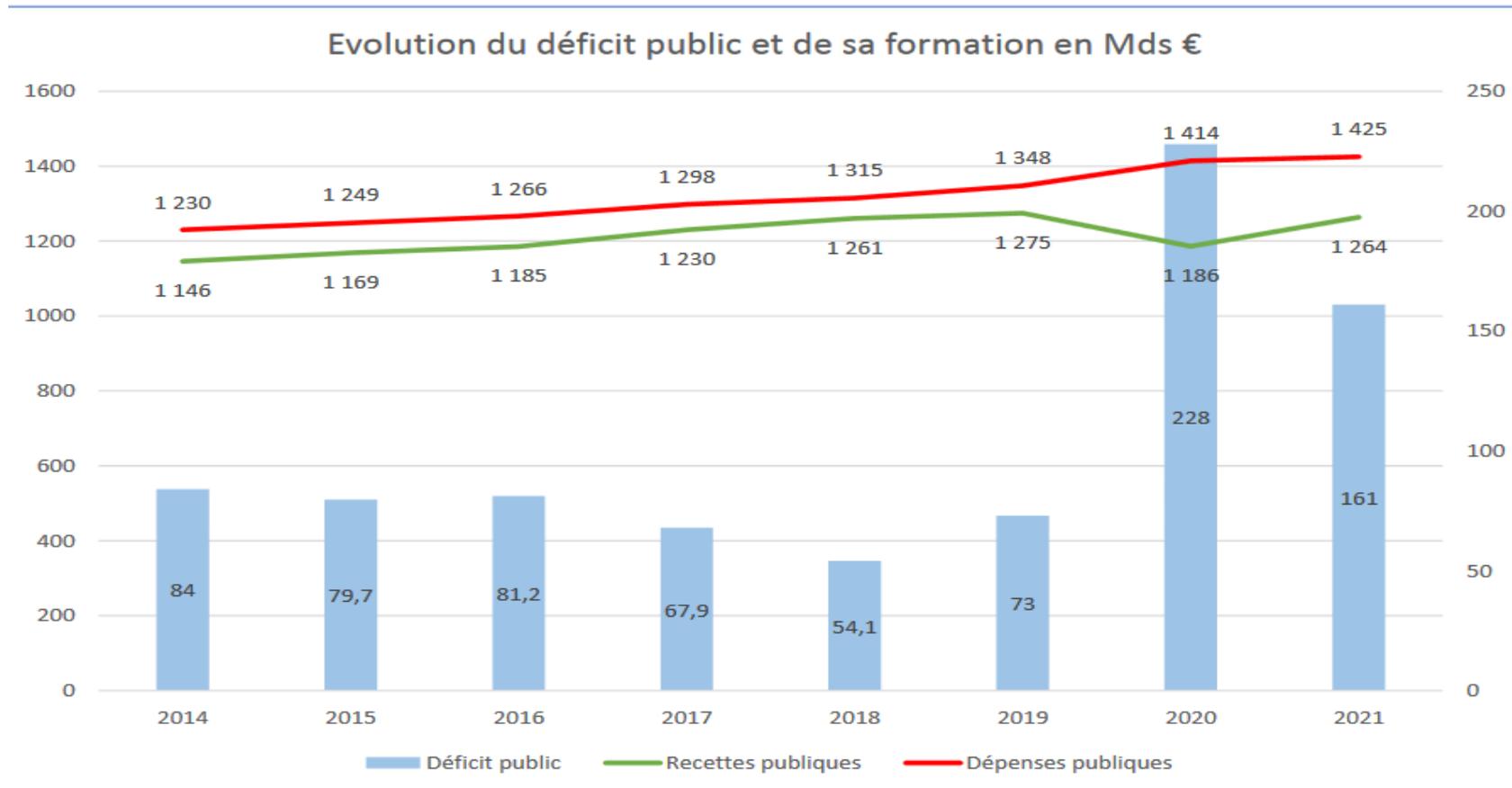
**A) Des dépenses publiques de plus en plus contraintes**

## UNE CHUTE HISTORIQUE du Produit Intérieur Brut (PIB)

Le PIB de la France va chuter cette année de plus de 11%. Les baisses enregistrées aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres ne sont pas compensées par la hausse du 3<sup>ème</sup> trimestre en sachant que le 4<sup>ème</sup> trimestre va enregistrer les effets du déconfinement à partir du 30 octobre.



## Evolution du déficit public et de sa formation :



## Les prévisions de croissance :

Exprimés en % d'évolution du PIB	FRANCE		ZONE EURO	
	2020	2021	2020	2021
Commission européenne (été 2020)	<b>-10,5</b>	<b>7,5</b>	<b>-8,7</b>	<b>6,1</b>
FMI (octobre 2020)	<b>-9,8</b>	<b>6,0</b>	<b>-8,3</b>	<b>5,2</b>
OCDE (septembre 2020)	<b>-9,5</b>	<b>5,8</b>	<b>-7,9</b>	<b>5,1</b>
Banque de France / BCE (septembre 2020)	<b>-8,7</b>	<b>7,4</b>	<b>-8,7</b>	<b>5,2</b>
Hypothèse PLFI (après révision)	<b>-11,2</b>	<b>8,0</b>		

Les prévisions de croissance sont marquées par une grande instabilité en raison de la crise sanitaire. La France enregistre une chute plus importante que la zone Euro en 2020 mais devrait bénéficier d'une croissance plus importante en 2021.

L'inflation devrait être moins importante qu'escomptée initialement, puisqu'elle serait de +0,5% en 2020 selon les dernières prévisions gouvernementales et de +0,7% en 2021

## B) Une réforme de la fiscalité qui se poursuit

- ▶ 2020-2023: Poursuite de la suppression progressive de la taxe d'habitation (TH) pour l'ensemble des résidences principales.

Pour rappel, 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation a été définitivement supprimée en 2020, après avoir été allégée de 30 % en 2018 puis de 65 % en 2019. Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. La TH est maintenue pour les résidences secondaires et les locaux professionnels. L'Etat compense cette perte par le transfert de la Taxe du Foncier Bâti (TFB) dévolue au département auquel il applique un coefficient correcteur .

## ► Baisse des impôts de production.

Le plan de relance de l'économie a prévu de baisser les impôts de production. Ainsi la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises 5CVAE) va baisser de moitié ce qui correspond à la part régionale soit 7,25 milliards d'euros qui doit être compensée par une part de la TVA. A cela s'ajoutera la réduction de moitié des impôts fonciers des locaux industriels: taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et cotisation foncières des entreprises (CFE).

## Article 13 de la loi de finances: simplification de la taxation sur l'électricité

D'ici 203, les collectivités ne pourront plus délibérer sur le taux sur les consommations finales d'électricité avec pour impact prévisible une augmentation de la facture d'électricité qui pourrait atteindre jusqu'à 55€ par an.

## Article 43 du PLF: Exonération de taxe d'aménagement (TA)

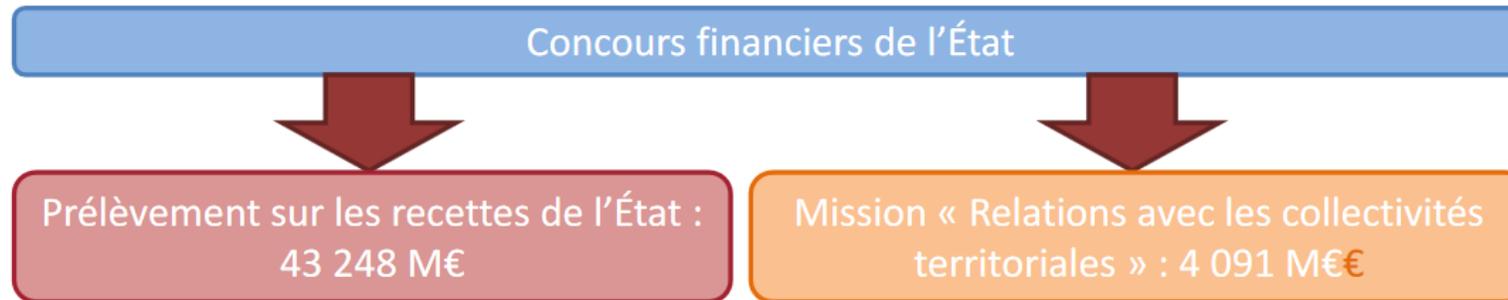
A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 , les places de stationnements intégrées au bâti dans le plan vertical ou aménagées au-dessus ou en dessous des immeubles seront exonérées de TA.

## II. DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES 2021 POUR LES COLLECTIVITÉS

Le PLOF 2021 entend préserver les finances locales malgré une perte d'autonomie fiscale.

En effet, pour limiter l'impact de la crise sanitaire sur les recettes communales la 3<sup>ème</sup> loi de finances rectificative pour 2020 a instauré une garantie de recettes fiscales et domaniales pour les communes sur la base de la moyenne des recettes des trois dernières années (2017-2019) afin de compenser des pertes de recettes dues à la crise sanitaire au-delà d'un certain seuil avec un montant minimum garantie de 1 000€. Ce dispositif exceptionnel est reconduit pour un montant de 430 M€.

# CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT POUR 2021 :



▪ Dont notamment :

- Compensation d'exonérations relative à la fiscalité locale : **-2 129 M€**, réforme de la TH
- Compensation de la réduction de 50% des valeurs locatives de TFB et de CFE des locaux industriels : **+3 290 M€**
- DGF : **Stable hors mesures de périmètre**
- FCTVA : **+ 546 M€**
- DC RTP : **- 12,5 M€** (départements + régions)
- Dotation comp transferts fiscalité 2011 Dpts et Région : **-37 M€**
- Soutien exceptionnel au profit des collectivités du bloc communal confrontées à des pertes de recettes fiscales et domaniales du fait de la crise sanitaire : **430 M€ (ramené à 250 M€)**

▪ Dont notamment :

- DETR (**1 046 M€**), DSIL (**570 M€**), et DPV (**150 M€**) maintenues au niveau 2020. En réalité les concours DSIL seront en augmentation en 2021 en raison d'une AE supplémentaire ouverte en 2020.
- Dotation de compensation des frais de gestion TH aux régions : **293 M€**
- Dotations de compensation de la réduction des taxes additionnelles de CFE et de TFB : **17 M€**

# III. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE GRÉZIEU-LA -VARENNE ET LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES FIN 2020

Suite aux élections , les élus se sont engagés sur un nouveau programme d'investissement ambitieux sur leur mandat de près de 13 Millions d'euros.

Au niveau de la section de fonctionnement, les dépenses et recettes de l'année 2020 ont été bouleversées avec l'épidémie du COVID19 et les retombées économiques devraient encore impacter notre budget 2021; cependant, il a été décidé de présenter le budget 2021 sans en tenir compte. Les impacts éventuels seront matérialisés via des décisions modificatives.

# A) Section de fonctionnement

## 1- Evolution des dépenses de fonctionnement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
	CA 2018	CA 2019	CA PROVISoire 2020	Evolution CA 2020/ CA 2019 en %	Evolution CA 2020/CA 2019 en euros
Charges à caractère général	833 123.00 €	790 538.56 €	795 118.40 €	0.58%	4 579.84 €
Dépenses de personnel	1 477 599.00 €	1 529 174.20 €	1 607 018.00 €	5.09%	77 843.80 €
Autres charges de gestion courante	410 802.00 €	406 140.85 €	396 703.82 €	-2.32%	9 437.03 €
Atténuation de produit	169 640.00 €	154 228.47 €	153 939.90 €	-0.19%	288.57 €
Charges financières	104 430.00 €	75 066.53 €	61 338.57 €	-18.29%	13 727.96 €
Charges exceptionnelles	14 334.00 €	26 849.40 €	15 811.41	-41.11%	11 037.99 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>3 009 928.00 €</b>	<b>2 981 998.01 €</b>	<b>3 029 930.10 €</b>	<b>1.61%</b>	<b>47 932.09 €</b>

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
	BP 2020	CA PROVISoire 2020	% Réalisation CA PROVISoire 2020/BP 2020	Evolution CA 2020/ BP 2020 en euros
Charges à caractère général	892 839.00 €	795 118.40 €	89.06%	- 97 720.60 €
Dépenses de personnel	1 608 520.00 €	1 607 018.00 €	99.91%	- 1 502.00 €
Autres charges de gestion courante	412 718.00 €	396 703.82 €	96.12%	- 16 014.18 €
Atténuation de produit	161 600.00 €	153 939.90 €	95.26%	- 7 660.10 €
Charges financières	64 500.00 €	61 338.57 €	95.10%	- 3 161.43 €
Charges exceptionnelles	13 160.00	15 811.41	120.15%	2 651.41 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>3 153 337.00 €</b>	<b>3 029 930.10 €</b>	<b>96.09%</b>	<b>- 123 406.90 €</b>

Il est à noter la justesse des prévisions du BP 2020, puisque 96.09% des dépenses réelles prévues ont été réalisées.

Les dépenses réelles de fonctionnement de 2020 sont contenues du fait de l'épidémie de COVID 19

✓ Les charges à caractère général (Chapitre 011)

En 2020, les décisions administratives de fermeture totale ou partielle de certains services tels les écoles , les salles de sports , les salles accueillant du public ont entraîné une baisse de certaines dépenses en particulier :

- Les frais de gaz ( locaux non chauffés )
- Les frais d'alimentation au restaurant scolaire
- les frais de fêtes et cérémonies ( annulation Grézieu Nature, 8 décembre ...)

Il a été également publié un magazine municipal de moins .

Les autres dépenses augmentent légèrement en particulier les contrats de maintenance avec de nouvelles obligations légales et de nouveaux équipements

✓ **Les dépenses de personnel ( Chapitre 012)**

Les dépenses de personnel en 2020 marquent une augmentation prévue ( +5%) avec en particulier.

- l'arrivée d'une ATSEM en contrat d'apprentissage à partir de septembre avec l'ouverture d'une 8<sup>o</sup> classe
- De nombreux arrêts de travail de longue durée ( 2 agents longue maladie et 3 agents à mi-temps thérapeutique) nécessitant de nombreux remplacements.
- De la prise en compte du GVT et du PPCR

✓ **Autres charges de gestion courante ( Chapitre 65)**

Ces charges ont légèrement diminué entre 2020 et 2019

Il faut constater la baisse des participations aux communes extérieures pour les dérogations scolaires.

✓ Atténuation de produits ( Chapitre 014)

Nature	Mandaté 2019	Réalisé 2020	Ecart 2020/2019 en euros
739115 PRELEVEMENT AU TITRE DE L'ART. 55 LOI SRU	50 994.32 €	47 215.70 € -	3 778.62 €
739211 ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	1 573.15 €	1 311.05 € -	262.10 €
739218 ATTRIBUTION COMPENSATION N-1	- €	262.15 €	262.15 €
739223 FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET	101 661.00 €	105 151.00 €	3 490.00 €

✓ Charges financières ( Chapitre 66)

Suite à l'extinction progressive des emprunts , celles-ci enregistrent une baisse de près de 13 000 entre 2019 et 2020.

Sur l'année 2020, 2 contrats se sont achevés.

✓ Charges exceptionnelles ( chapitre 67)

En 2020 , environ 6500 € ont été réalisés suite à la décision d'annuler les loyers commerciaux sur un trimestre afin de soutenir nos commerçants obligés de fermer administrativement.

# A) Section de fonctionnement

## 2- Evolution des recettes de fonctionnement

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
	CA 2018	CA 2019	CA PROVISoire 2020	Evolution CA 2020/ CA 2019 en %	Evolution CA 2020/CA 2019 en euros
Atténuations de charges	34 925.00 €	68 270.17 €	77 297.84	13.22%	9 027.67 €
Produits des services	314 632.00 €	292 704.92 €	251 121.14 €	-14.21%	- 41 583.78 €
Impôts et taxes	3 193 166.00 €	3 354 731.56 €	3 301 973.90 €	-1.57%	- 52 757.66 €
Dotations et participations	566 187.00 €	537 268.84 €	561 304.23 €	4.47%	24 035.39 €
Autres produits	69 549.00 €	96 790.92 €	69 557.03 €	-28.14%	- 27 233.89 €
Produits exceptionnels (hors cessions)	27 568.00 €	15 615.20 €	13 267.69 €	-15.03%	- 2 347.51 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>4 206 027.00 €</b>	<b>4 365 381.61 €</b>	<b>4 274 521.83 €</b>	<b>-2.08%</b>	<b>- 90 859.78 €</b>

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
	BP 2020	CA PROVISoire 2020	% Réalisation CA PROVISoire 2020/BP 2020	Evolution CA 2020/ BP 2020 en euros
<b>Atténuations de charges</b>	68 500.00 €	77 297.84 €	112.84%	8 797.84 €
<b>Produits des services</b>	316 267.00 €	251 121.14 €	79.40%	- 65 145.86 €
<b>Impôts et taxes</b>	3 267 648.00 €	3 301 973.90 €	101.05%	34 325.90 €
<b>Dotations et participations</b>	537 835.00 €	561 304.23 €	104.36%	23 469.23 €
<b>Autres produits</b>	67 345.00 €	69 557.03 €	103.28%	2 212.03 €
<b>Produits exceptionnels (hors cessions)</b>	2 500.00 €	13 267.69 €	530.71%	10 767.69 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>4 260 095.00 €</b>	<b>4 274 521.83 €</b>	<b>100.34%</b>	<b>14 426.83 €</b>

Les réalisations ont été supérieures aux prévisions 2020 et en légère baisse par rapport à 2019 (-2.08%)

✓ **Atténuation de charges (Chapitre 013)**

Ce chapitre fluctue car il enregistre principalement les indemnités journalières et le Fonds de compensation du supplément familial.

En 2020 suite à de nombreux arrêts maladie ce dernier a encore augmenté par rapport à 2019 (+9 000 €).

✓ **Produits des services ( Chapitre 70)**

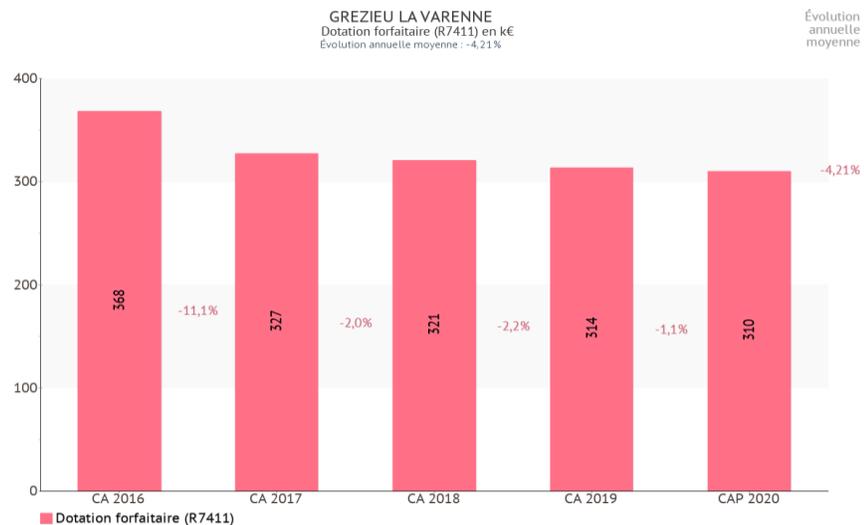
Ce chapitre fait apparaître une baisse due à la chute des recettes du restaurant scolaire et du service périscolaire suite à la fermeture imposée par le COVID (-45 300 €). Actuellement, le service constate toujours une baisse des effectifs estimés.

✓ **Impôts et taxes ( Chapitre 73)**

La baisse de 1.57 % s'explique essentiellement par des produits des droits de mutation moins importants (-55 300€) ainsi qu'une chute de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCE) de presque 23 000 €

## ✓ Dotations et participations ( Chapitre 74)

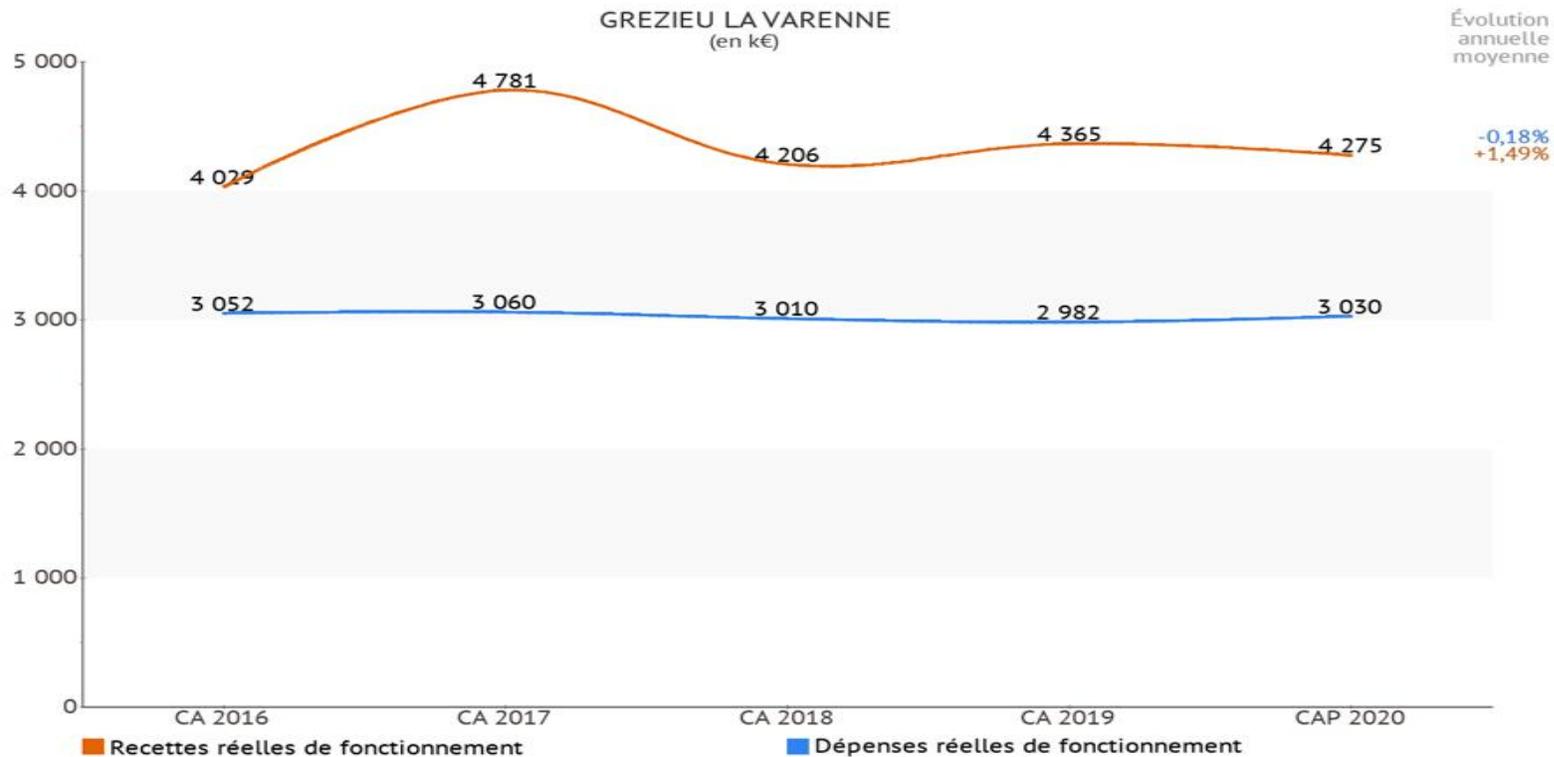
NATURE	CA 2018	CA 2019	CA PROVISoire 2020	variation annuelle sur la période en %	% évolution CA 2019/CA PROVISoire 2020
7411 DOTATION FORFAITAIRE	320 759.00 €	313 600.00 €	310 130.00 €	-1.67%	-1.11%
74121 DOTATION DE SOLIDARITE RURALE	63 689.00 €	65 327.00 €	67 850.00 €	3.22%	3.86%
744 FCTVA	5 958.57 €	7 524.98 €	8 570.83 €	20.09%	13.90%
74718 AUTRES	10 231.00 €	1 620.82 €	- €	-92.08%	-100.00%
74741 COMMUNES MEMBRES DU GFP	9 620.56 €	10 961.00 €	10 267.00 €	3.80%	-6.33%
7478 AUTRES ORGANISMES	68 654.91 €	52 124.04 €	67 755.68 €	2.96%	29.99%
74832 ATTRIB.FONDS DEPARTEMENT.DE TAXE PROF.	27 413.62 €	16 871.00 €	17 098.72	-18.55%	1.35%
74834 ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	4 538.00 €	6 494.00 €	7 405.00 €	28.57%	14.03%
74835 ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	55 322.00 €	62 721.00 €	70 379.00	12.79%	12.21%



Comme annoncé lors du DOB 2020, la DGF a légèrement diminuée (-3 470€) et le Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle augmente sensiblement.

La Dotation de Solidarité Rurale progresse conformément à la loi de finances 2020, ainsi que les compensations des taxes foncières et d'habitation.

En 2020, la baisse des recettes et la hausse modérée des dépenses suite à la crise sanitaire nous rapproche de l'effet ciseaux



# B) Section d'investissement

## 1- Evolution des dépenses d'investissement

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CAP 2020	VARIATION ANNUELLE MOYENNE OU MONTANT MOYEN SUR LA PÉRIODE
<b>DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 333 224 €</b>	<b>3 817 506 €</b>	<b>1 404 781 €</b>	<b>1 397 737 €</b>	<b>-25,15 %</b>
Dotations (D10)	0 €	0 €	0 €	0 €	
Subventions d'investissement (D13)	0 €	0 €	0 €	0 €	
Remboursement d'emprunt (D16)	325 664 €	497 044 €	453 864 €	386 358 €	+5,86 %
Total des opérations d'équipement	2 992 407 €	3 106 929 €	0 €	809 031 €	-35,34 %
Compte de liaison (D18)	0 €	0 €	0 €	0 €	
Immobilisation incorporelle (D20)	15 153 €	864 €	107 160 €	0 €	-100 %
Subventions versées (D 204)	0 €	0 €	0 €	0 €	
Immobilisation corporelle (D21)	0 €	20 450 €	660 287 €	111 438 €	ns
Immobilisation en cours (D 23)	0 €	192 219 €	178 470 €	4 800 €	ns
Autres immobilisations financières (D27)	0 €	0 €	0 €	0 €	
Opérations d'équipement (D45)	0 €	0 €	0 €	86 110 €	ns
Dépenses d'investissement imprévues (D020)	0 €	0 €	0 €	0 €	
Autres (hors 10,13,16,18,20,21,23,45)	0 €	0 €	5 000 €	0 €	

En 2020, les dépenses d'investissement sont modérées eu égard au renouvellement du mandat et à la crise sanitaire

PRINCIPALES DEPENSES INVESTISSEMENT 2020	
Libellé	CA PROVISOIRE 2020
LOCAL TECHNIQUE ET FESTIF	338 416.50 €
RESEAUX EAUX PLUVIALES	84 174.74 €
DEPLOIEMENT INSTALLATION VIDEO PROTECTION	44 548.20 €
MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS	48 986.04 €
AMENAGEMENT DISTRIBUTEUR DE MONNAIE COMMUNAL	41 567.92 €

Le CA 2020 enregistre des restes à réaliser en dépenses de près de 650 000 € plus une enveloppe financière en AP/CP de près de 1 850 000 € qui vont basculer sur l'année 2021

## B) Section d'investissement

### 2- Evolution des recettes d'investissement

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CAP 2020	VARIATION ANNUELLE MOYENNE OU MONTANT MOYEN SUR LA PÉRIODE
<b>RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 702 923 €</b>	<b>296 446 €</b>	<b>1 174 326 €</b>	<b>681 842 €</b>	<b>-43,11 %</b>
Dotations, fonds divers (R10 hors 1068)	363 621 €	266 374 €	671 856 €	604 657 €	+18,47 %
Subventions d'investissement reçues (R13)	300 452 €	6 316 €	197 687 €	77 185 €	-36,43 %
Emprunt (R16)	3 000 000 €	0 €	0 €	0 €	-100 %
Immobilisation incorporelle (R20)	0 €	0 €	0 €	0 €	
Subventions reçues (R204)	0 €	0 €	0 €	0 €	
Autres immobilisations (R21+R22+ R23)	38 850 €	23 469 €	304 783 €	0 €	-100 %
Participations et créances (R26)	0 €	0 €	0 €	0 €	
Autres immobilisations financières (R27)	0 €	0 €	0 €	0 €	
Autres (hors 10,13,16,20,204,21,22,23,26,27)	0 €	287 €	0 €	0 €	

En 2020, les principales recettes d'investissement sont :

- FCTVA : 516 223.05 €

- Subventions : 77 185 € (à noter qu'environ 211 000 € de subventions notifiées seront reportées sur 2021)

A noter que la taxe d'aménagement a diminué de moitié en 2020 par rapport à 2019 (98 434 € en 2020 contre 191 500 € en 2019)

## IV. ETAT DE LA DETTE

Au 31 décembre 2020 :

- ✓ Le capital restant dû s'élève à **2 939 317,59 €** pour 9 emprunts souscrits contre 11 en 2019
- ✓ L'extinction de la dette se présente comme suit :

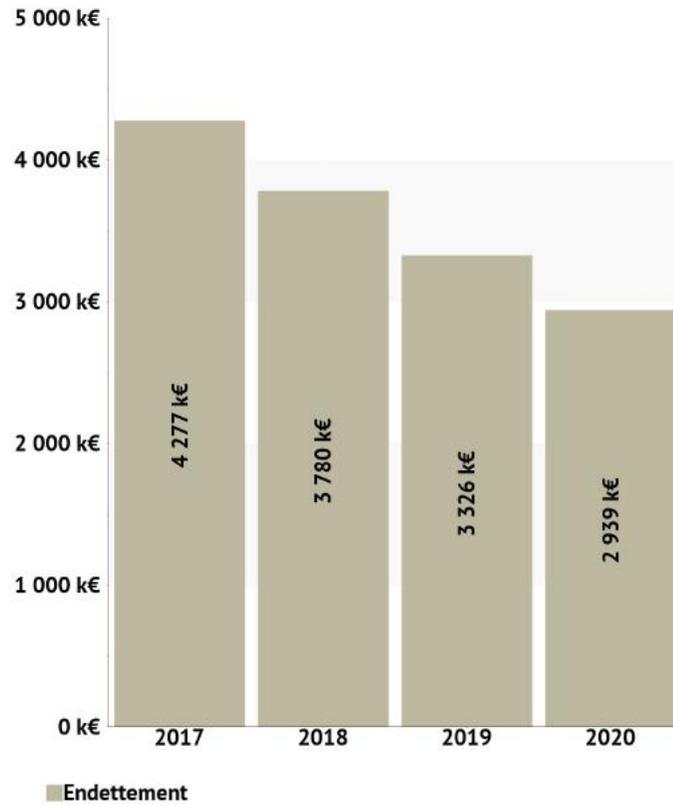
Ex.	Encours début	Annuité	Intérêts	Taux moy.	Taux act.	Amort.	Solde
2020	3 325 663.37	449 904.34	63 558.56	1.99%	2.05%	386 345.78	449 904.34
2021	2 939 317.59	416 156.66	51 962.22	1.84%	1.92%	364 194.44	416 156.66
2022	2 575 123.16	338 616.81	41 287.40	1.66%	1.74%	297 329.41	338 616.81
2023	2 277 793.75	228 703.30	34 814.95	1.55%	1.58%	193 888.35	228 703.30
2024	2 083 905.39	182 586.44	31 649.94	1.52%	1.52%	150 936.50	182 586.44
2025	1 932 968.89	178 071.04	29 381.13	1.52%	1.52%	148 689.91	178 071.04
2026	1 784 278.98	175 810.95	27 121.04	1.52%	1.52%	148 689.91	175 810.95

# ETAT DE LA DETTE AU 10 DECEMBRE 2020

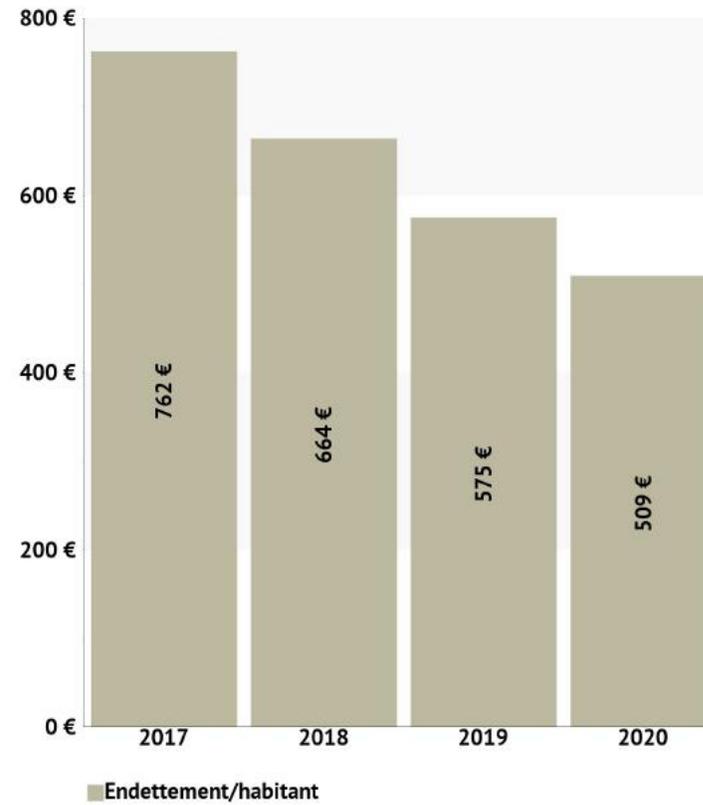
Réf. intern	Réf. Banqu	Libellé	Prêteur	Index	Encours	K initial	Date de débu	Date de fi
10	10127524861	Acquisition d'i	CE	FIXE 4.93 %	21 022.95 €	221 051.07 €	25/02/2002	25/02/2022
18	780 7330 20138	Acquisition fo	CM	FIXE 3.9 %	21 254.08 €	170 000.00 €	30/03/2007	30/03/2022
19	3100403	Acquisition fo	CE	FIXE 4.53 %	105 338.47 €	600 000.00 €	30/10/2007	25/11/2022
2	5011955	Investissemer	CE	FIXE 4.44 %	107 986.48 €	500 000.00 €	08/05/2008	25/05/2023
20	201387	Investissemer	CM	FIXE 4.15 %	78 109.92 €	600 000.00 €	30/05/2007	30/05/2022
21	042995801	Investissemer	CA	FIXE 3.42 %	3 876.15 €	110 000.00 €	15/04/2006	15/04/2021
23	5026246	Investissemer	CE	FIXE 4.24 %	80 065.01 €	300 000.00 €	26/01/2009	25/01/2024
24	A0117585000	Investissemer	CE	FIXE 1.52 %	2 527 728.53 €	3 000 000.00 €	25/08/2017	25/01/2037
4	2078040	Acquisition fo	CE	FIXE 4.04 %	13 063.07 €	150 000.00 €	03/11/2006	25/11/2021
<b>Total: 9</b>					<b>2 958 444.66 €</b>	<b>5 651 051.07 €</b>		

# ETAT DE LA DETTE

Endettement



Endettement en €/habitant



## V. PROSPECTIVE 2021

- ▶ Le budget primitif 2021 a été construit avec la nouvelle équipe municipale qui a établi un Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) pour répartir l'ensemble des projets sur le mandat.
- ▶ De nouvelles dépenses de fonctionnement et d'investissement ont été budgétisées, en particulier, dans le cadre de la protection de l'environnement et afin de pouvoir répondre aux projets de la participation citoyenne.

# A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

## 1- Les dépenses de fonctionnement

### DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

	CA PROVISoire 2020	BP 2020	PREVISION BP 2021	Evolution BP 2020+1/CA 2020 en %	Evolution BP 2021/ BP 2020en %
Charges à caractère général (D011)	795 118.40 €	892 839.00 €	938 589.00 €	18.04%	5.12%
Dépenses de personnel (D012)	1 607 018.00 €	1 608 520.00 €	1 710 118.00 €	6.42%	6.32%
Autres charges de gestion courante (D65)	396 703.82 €	412 718.00 €	413 529.00 €	4.24%	0.20%
Atténuation de produit (D014)	153 939.90 €	161 600.00 €	166 575.00 €	8.21%	3.08%
Charges financières (D66)	61 338.57 €	64 500.00 €	51 000.00 €	-16.85%	-20.93%
Charges exceptionnelles (D67)	15 811.41 €	13 160.00 €	6 440.00 €	-59.27%	-51.06%
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>3 029 930.10 €</b>	<b>3 153 337.00 €</b>	<b>3 286 251.00 €</b>	<b>8.46%</b>	<b>4.22%</b>

## Evolution des charges à caractère général

- ▶ En 2021, il est prévu une hausse des charges à caractère général de près de 5,12 % par rapport au BP 2020, avec la prise en compte :
  - ✓ De la hausse des effectifs scolaires et de la prise en compte du développement de l'alimentation de type approvisionnement local au sein du restaurant scolaire
  - ✓ De la hausse du prix des fluides
  - ✓ De l'intégration du budget LISS (Lien intergénérationnel Séniors et Solidaire) auparavant géré par le CCAS sur la commune
  - ✓ De l'intégration des projets de développement durable et de mobilité (24 500€)
  - ✓ D'un montant de 10 000 € dédié aux projets de participation citoyenne

## Focus sur les charges de personnel

- ▶ Les dépenses de personnel devraient enregistrer une forte hausse en 2021 , suite à la prise en compte de plusieurs facteurs :
- L'anticipation du remplacement d'agents actuellement en arrêt maladie (3 postes à temps complet et un poste à mi-temps)
- La prise en compte du 8<sup>ème</sup> poste d'ATSEM sur l'année complète
- La rémunération des agents d'entretien pour le ménage de 2 classes supplémentaires au 1<sup>er</sup> septembre 2020
- Le glissement vieillesse technicité (GVT)
- La poursuite du Parcours Professionnel Carrières Rémunérations (PPCR)
- La prise en compte du versement de la prime de précarité de 10% pour les CDD conclus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, selon la loi de transformation de la FPT du 6 août 2019

# A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

## 2- Les recettes de fonctionnement

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
	CA PROVISoire 2020	BP 2020	PREVISION BP 2021	Evolution BP 2021/CA 2020 en %	Evolution BP 2021/ BP 2020 en %
Atténuations de charges	77 297.84	68 500.00 €	102 500.00 €	32.60%	49.64%
Produits des services	251 121.14 €	316 267.00 €	344 552.00 €	37.21%	8.94%
Impôts et taxes	3 301 973.90 €	3 267 648.00 €	3 249 300.00 €	-1.60%	-0.56%
Dotations et participations	561 304.23 €	537 835.00 €	523 285.00 €	-6.77%	-2.71%
Autres produits	69 557.03 €	67 345.00 €	64 260.00 €	-7.62%	-4.58%
cessions)	13 267.69 €	2 500.00 €	2 500.00 €	-81.16%	0.00%
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>4 274 521.83 €</b>	<b>4 260 095.00 €</b>	<b>4 286 397.00 €</b>	<b>0.28%</b>	<b>0.62%</b>

Les recettes de fonctionnement n'augmentent que très légèrement par rapport aux recettes prévues au BP 2020(+0.62%).

Face aux différentes réformes prévues par la loi de finances 2021(en particulier suppression de la taxe d'habitation) et aux incertitudes engendrées par la crise sanitaire (en particulier sur les droits de mutation) , les élus souhaitent rester prudents.

# Focus sur la fiscalité

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Taux taxe habitation</i>	11.90%	11.90%	11.90%	11.90%	11.90%	11.90%	11.90%	11.90%
<i>Taux taxe foncière propriétés non baties</i>	51.20%	51.20%	51.20%	51.20%	51.20%	51.20%	51.20%	51.20%
<i>Taux taxe foncière propriétés baties</i>	19%	19%	19%	19%	19%	19%	19%	19%

## B) SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1- Evolution des dépenses d'investissement

Libellé	CP 2021
RESEAUX EAUX PLUVIALES 906	1 697 569.00 €
AGRANDISSEMENT COUR ECOLE MATERNELLE	150 000.00 €
Aménagement cuisine satellite	120 000.00 €
EAUX PLUVIALES HORS OPERATION	231 000.00 €
MISE EN ACCESSIBILITE	45 000.00 €
PLU	50 000.00 €
RÉCURRENT VOIRIE ET BÂTIMENTS	308 542.00 €
RÉNOVATION LOGEMENTS	120 000.00 €
SALLE DES FETES	150 000.00 €
TERRAIN FOOT SYNTHETIQUE	650 000.00 €

En 2021, les élus ont inscrit les premières dépenses de leur mandat.

De même, des dépenses engagées sur 2020 non encore réalisées seront reportées pour un montant de 650 000 €.

La somme de 10 000 € est inscrite en dépenses de fonctionnement pour les demandes liées aux besoins des conseils de quartiers.

# B) SECTION D'INVESTISSEMENT

## 2- Evolution des recettes d'investissement

### PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020

	<b>CA PROVISOIRE 2020</b>	<b>BP 2020</b>	<b>Prévisions 2021</b>
<b>Dont FCTVA (R10222)</b>	516 223.05 €	544 500.00 €	133 610.00 €
<b>Taxe d'aménagement (R10226)</b>	98 434.10 €	15 000.00 €	100 000.00 €
<b>Subventions ( 13)</b>	401 016.90	312 640.33 €	132 208.00 €
<b>Excedent reporté (R001) prévisionnel au 03.12.2020</b>		1 167 876.66 €	<b>2 057 478.27 €</b>
<b>Excedent de fonctionnement capitalisé (R1068) prévisionnel au 03.12.2020</b>	1 179 586.31 €	1 179 586.31 €	<b>1 036 190.69 €</b>
<b>Virement prévisionnel de la section de fonctionnement prévisionnel au 03.12.2020</b>		1 106 568.00 €	<b>962 894.20 €</b>
<b>Restes à réaliser</b>			211 177.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 195 260.36 €</b>	<b>4 326 171.30 €</b>	<b>4 633 558.16 €</b>

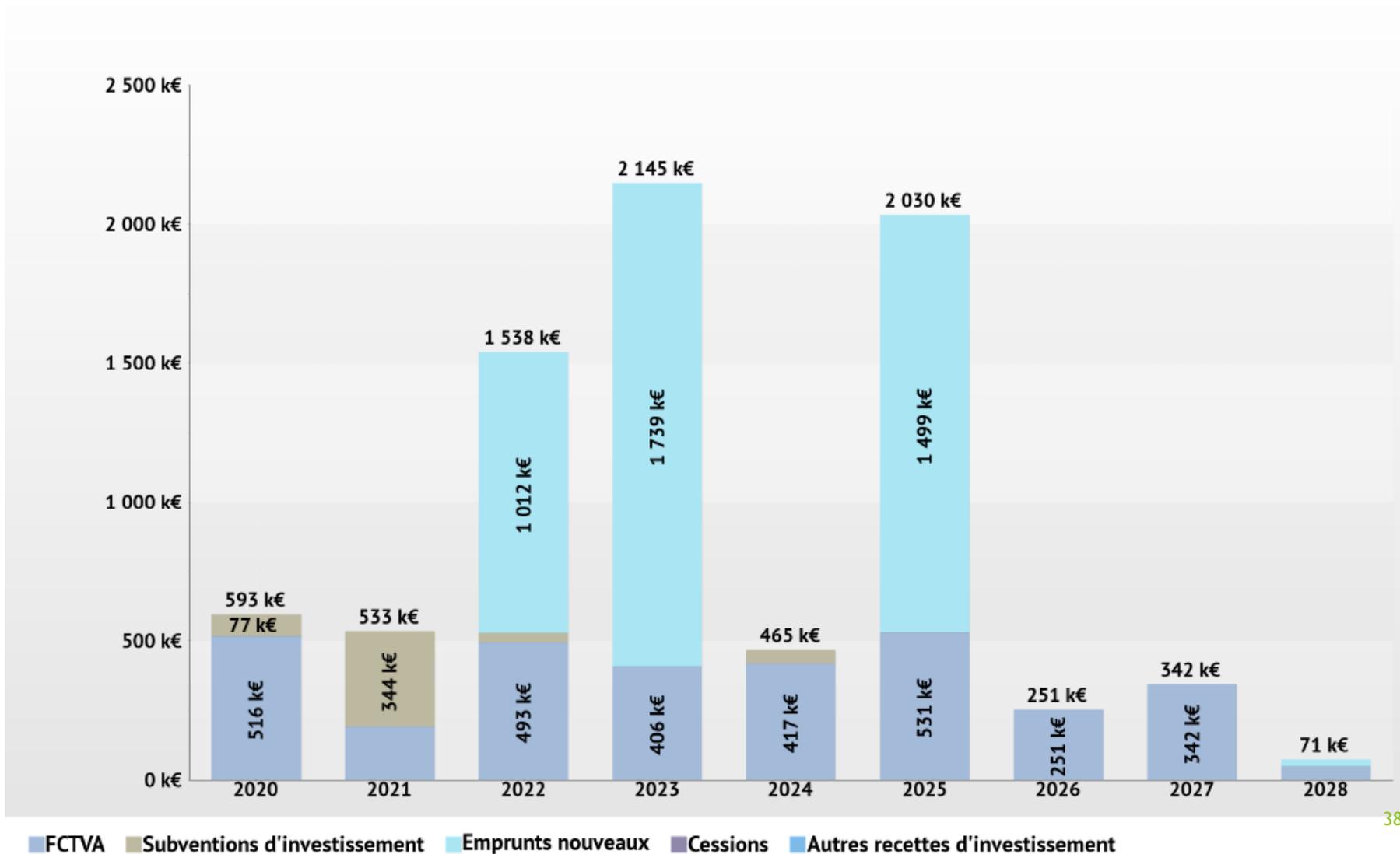
Le FCTVA devrait largement diminuer en 2020 , il est calculé sur les dépenses d'investissement 2019  
Par mesure de prudence, le montant de la taxe d'aménagement a été ramené à 100 000 €

# PROSPECTIVE PLURIANNELLE INVESTISSEMENT

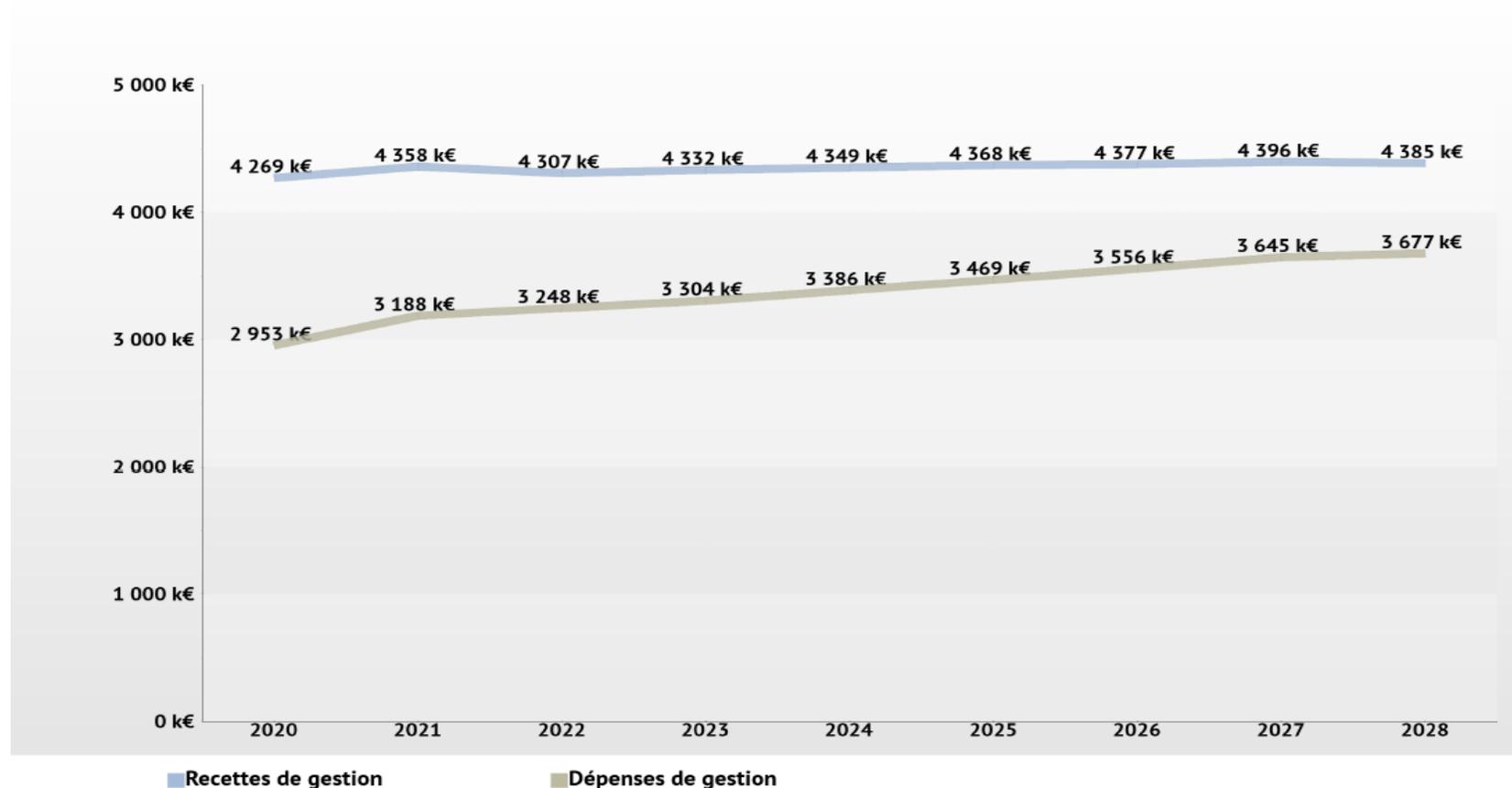
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
<b>DÉP. RÉCURRENTES</b>										
Dépenses récurrentes (D20+D21+D23)	910 113 €	25 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	400 000 €	1 515 113 €
Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opérations pour compte de tiers (D45)	86 110 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	86 110 €
Autres dépenses d'investissement	0 €	3 763 102 €	2 327 209 €	2 940 000 €	445 000 €	2 620 000 €	170 000 €	25 000 €	0 €	12 290 311 €
<b>TOTAL DÉPENSES RÉCURRENTES :</b>	<b>996 223 €</b>	<b>3 788 102 €</b>	<b>2 357 209 €</b>	<b>2 970 000 €</b>	<b>475 000 €</b>	<b>2 650 000 €</b>	<b>200 000 €</b>	<b>55 000 €</b>	<b>400 000 €</b>	<b>13 891 534 €</b>
<b>PPI</b>										
AMENAGEMENT ANCIENNE ECOLE MATERNELLE				75 000 €	225 000 €	2 600 000 €	100 000 €	0 €	0 €	3 000 000 €
CITY PARK			300 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	300 000 €
EAUX PLUVIALES HORS OPERATION		231 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	231 000 €
ECOLE MATERNELLE		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
LOCAL TECHNIQUE ET FESTIF 805		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
MISE EN ACCESSIBILITE		45 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	45 000 €
RENOVATION ABORDS DE LA HALLE			50 000 €	750 000 €	200 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 000 000 €
RÉNOVATION LOGEMENTS		120 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	120 000 €
RESEAUX EAUX PLUVIALES 906		1 697 569 €	757 209 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 454 778 €
SALLE DES FETES		150 000 €	1 150 000 €	2 000 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 300 000 €
TERRAIN FOOT SYNTHETIQUE		650 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	650 000 €
VIDEO PROTECTION		171 950 €	0 €	45 000 €	0 €	0 €	45 000 €	0 €	0 €	261 950 €
<b>TOTAL PPI :</b>		<b>3 065 519 €</b>	<b>2 257 209 €</b>	<b>2 870 000 €</b>	<b>425 000 €</b>	<b>2 600 000 €</b>	<b>145 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>11 362 728 €</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>996 223 €</b>	<b>3 788 102 €</b>	<b>2 357 209 €</b>	<b>2 970 000 €</b>	<b>475 000 €</b>	<b>2 650 000 €</b>	<b>200 000 €</b>	<b>55 000 €</b>	<b>400 000 €</b>	<b>13 891 534 €</b>

Il convient de noter que dans les dépenses prévues en 2021, sont intégrés les travaux de la nouvelle cour de l'école de la Voie Verte pour 150 000 €. Des dépenses seront peut-être également à prévoir concernant le devenir de l'ancien local de la Poste.

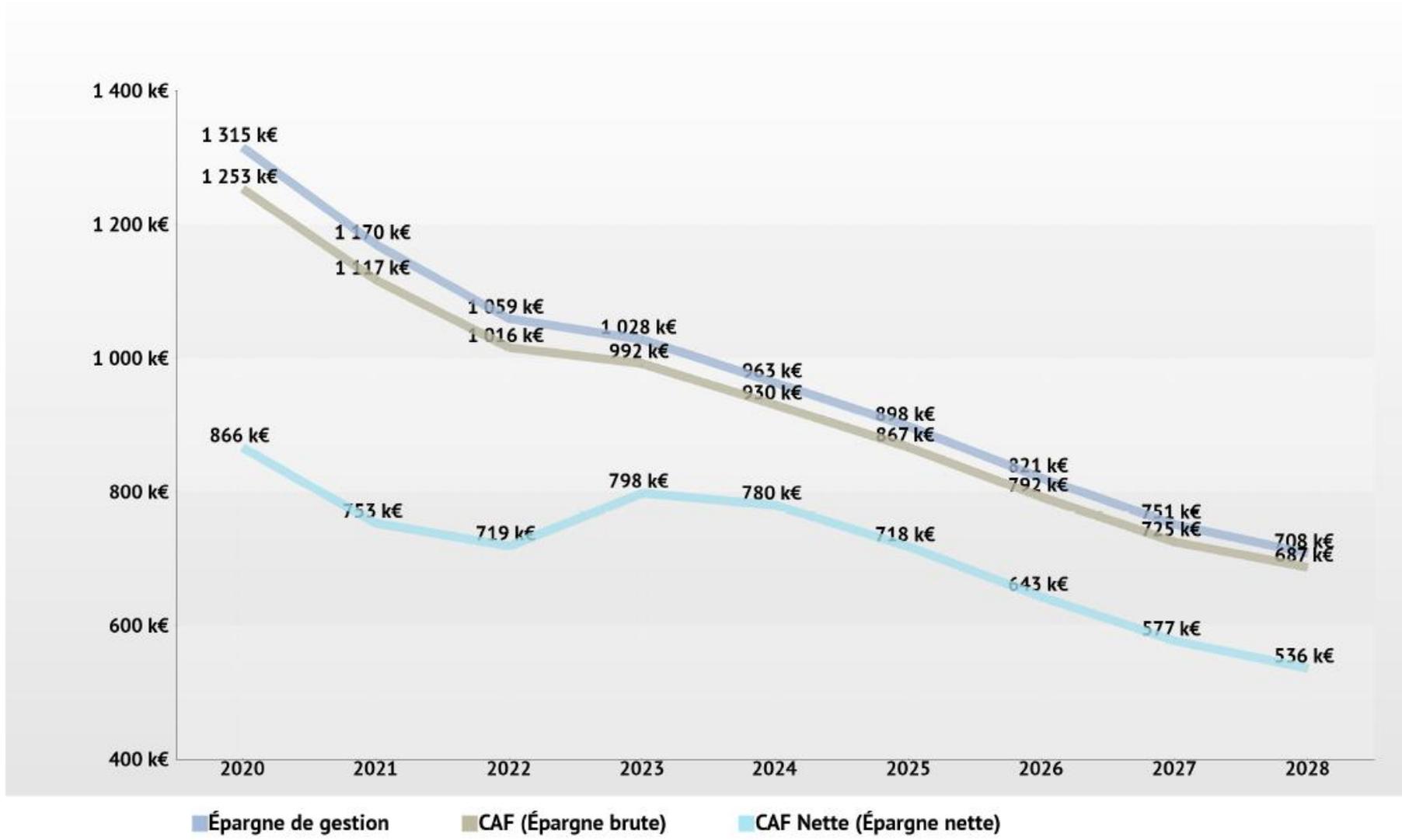
# LE FINANCEMENT DU PPI NECESSITE ENVIRON 4 000 000 € D'EMPRUNT

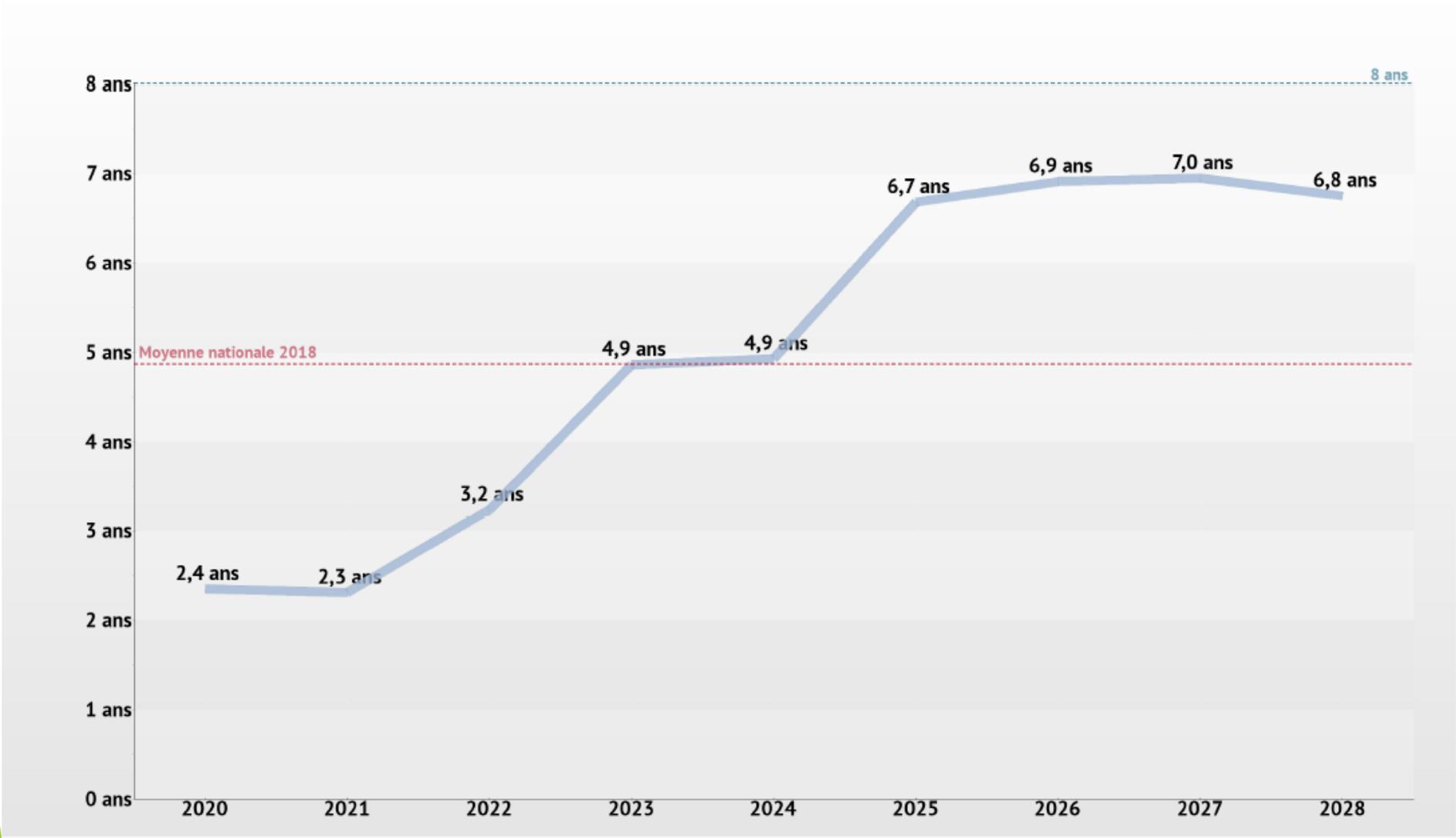


# PROSPECTIVE PLURIANNUELLE FONCTIONNEMENT



Les finances communales resteront saines, mais il convient d'être très vigilant eu égard à l'augmentation des charges de fonctionnement qui n'intègrent pas sur ce scénario la création de postes, la réouverture du service jeunesse dans l'attente des définition des besoins et compte tenu des incertitudes qui pèsent sur l'autonomie fiscale des collectivités territoriales et des conséquences de la crise sanitaire.





■ Capacité de désendettement (en années)  
(plafonné à 50 ans)

**Je remercie l'ensemble des élus et  
des services pour leur implication et  
leur investissement au service de notre  
commune.**

**Bernard ROMIER, Maire de Grézieu-la-Varenne  
Isabelle SEIGLE-FERRAND, Adjointe aux finances**